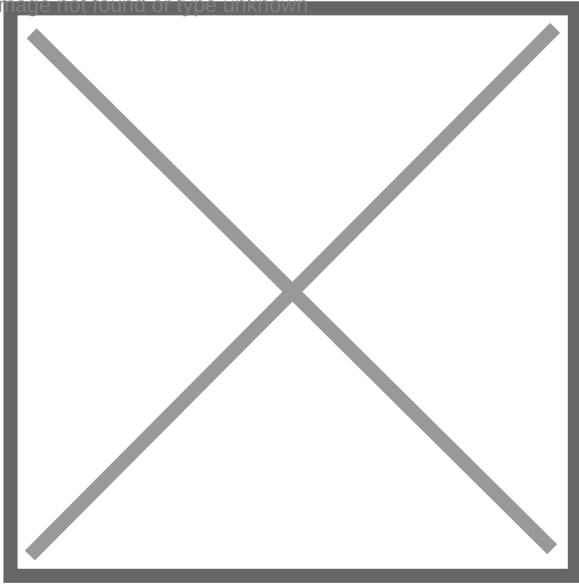


Image not found or type unknown



J'ai un Contrat sans date.

Par **liliHL**, le **10/10/2016** à **14:10**

Bonjour, je suis actuellement en CDD, mon contrat es sans date, je remplace une femme qui es en arrêt, mais mon chef ma fait un papier (signe et tamponner) en disent que je serait à son service jusqu'au mois de décembre 2016, cela veux dire que le contrat s arretera la ?, et si il me propose une autres date , ou un CDI, je pourrais refusé ?, je pourrais partir de moi même, et avoir mes droit ? Ou cela sera un refuse de contrat ?... Je suis perdu..